

Image not found or type unknown



Puis je demander une pension alimentaire

Par **tardivel**, le **28/03/2008** à **15:14**

bonjour, apres avoir céder la garde de mes deux enfants de mon 1er mariage, a mon ex mari, il a décidé au bout de 3ans de me les rendrent .raison de cette demande, sa compagne ainsi que lui ne sentendent plus avec les enfants....divers conflit .il souhaite ne plus etre responsable d'eux et ne désire plus les voirent .de mon coté puis je quand même faire la demande d'une pension alimentaire et peut il la refusé? les enafnts agé de 14ans et 16ans..merci de bien vouloir me conseillé